

Du colloque « Archives sonores de la poésie »
au programme OBVIL « Patrimoine sonore de la poésie »

Il me semble que le colloque a été un succès, malgré le petit nombre d'étudiants. Les interventions et les débats ont été de grande qualité et ont permis une prise de conscience et une affirmation collectives. Je profite de cet élan pour réfléchir à ce qui est maintenant devant nous et faire quelques propositions.

1. Publication des actes du colloque

Les actes seront publiés aux Presses du réel en 2017 : publication en français, avec traduction des communications en anglais.

Charles Bernstein a donné son accord pour que nous traduisions l'un de ses textes fondateurs, l'introduction de *Close listening*.

Les textes ont été demandés aux auteurs pour le 31 mars 2017.

La question est posée d'une publication des captations sur le site de l'OBVIL, après vérification technique. Nous tiendrons compte du point de vue de l'éditeur, car le volume papier est prioritaire et l'entreprise ne doit pas être perturbée par une publication en ligne.

2. Agenda

Nos réflexions et la discussion avec les acteurs institutionnels me conduisent à vous faire les propositions suivantes ; ce ne sont pas les miennes propres, mais un essai de synthèse des idées qui se sont dégagées.

2.1. Conventions et partenariats institutionnels

Deux dossiers doivent être poussés :

1) La possibilité d'inclure un avenant dans la convention en cours d'élaboration entre l'Obvil et l'INA. Il me semble que Céline Pardo, qui connaît bien le dossier, pourrait identifier les objets (en priorité, séries d'émissions dédiées à la poésie) dont nous demanderions la publication en ligne, ou auxquelles nous demanderions l'accès. C'est moi qui devrai piloter sans doute ce dossier pour l'Obvil. Je souhaite donc que nous fassions, le plus vite possible, une synthèse de nos demandes : textes à mettre en ligne, possibilités de consultation à distance pour les chercheurs (éventuellement mise en place d'un poste de consultation INA à la Bibliothèque de Serpente, qui me semble offrir des possibilités), accès à la base professionnelle, et à plus long terme, possibilités de publication dans le cadre d'ouvrages de recherche (afin que nous obtenions, au moins, un tarif raisonnable).

2) La convention avec l'ARC pour la numérisation des archives Hocquard. Il a été convenu que l'ARC numériserait les programmes papier et que nous nous chargerions des cassettes. Je propose qu'Abigail Lang reprenne contact avec l'ARC et que nous mettions en chantier le plus vite possible cette convention. Nous devons demander le droit de diffusion en open data de ces archives sur notre site. Le dossier est important aussi du point de vue méthodologique parce que ces enregistrements sont à indexer et que nous aurons à mettre au point les métadonnées et à faire des choix technologiques. Je proposerais volontiers à Yan Rucar de commencer à réfléchir à cet aspect de la question, en concertation avec les ingénieurs de l'Obvil.

En ce qui concerne le Centre Pompidou et les archives de la Revue parlée : il me semble qu'il est important de répondre à la demande exprimée et de voir avec les responsables du Centre comment nous pouvons contribuer à la mise en valeur des archives. Jean-François Puff pourrait-il garder un contact avec William Chamay, et nous communiquer ce qui est sorti de

sa réunion avec le directeur des archives du Centre Pompidou ? J'attends le compte rendu de cette réunion pour prendre contact personnellement avec Jean-Max Collard. En tout état de cause, c'est un chantier considérable, qui exige un travail de recherche dédié. Il faudrait trouver un doctorant ou un M2 qui travaille à l'IMEC sur les archives de Blaise Gautier, en relation avec William Chamay, pour compléter et corriger les données de la base existante.

2.2. Portail de la voix poétique

Il me semble possible, dans un premier temps :

- de collecter les sources d'information disponibles en ligne, au niveau français et européen (en sollicitant Reinhardt Meyer-Kalkus pour l'Allemagne, Miguel Olmos pour l'Espagne ; en explorant le réseau Europeana, les festivals de Rotterdam, etc.). Il s'agit de sites institutionnels (comme le CIPM), de sites d'éditeurs (comme POL), de sites personnels (comme celui de Maulpoix)
- de rédiger des notices de présentation des principaux sites en indiquant le type de ressources, l'histoire et l'orientation d'ensemble, les aspects techniques (métadonnées, format de téléchargement)
- on dresserait ainsi une cartographie des ressources en ligne, dont on pourrait analyser et commenter les lignes de force

Cela nous aiderait, me semble-t-il, à situer notre travail et à en préciser les orientations futures. Je crois que Céline Pardo est disposée à se charger de ce dossier ; peut-être Yan Rucar, qui a une bonne connaissance des réseaux internet, pourrait-il lui prêter main-forte. Si tel est le cas, il faudra lui transmettre les informations dont nous disposerons et celles qui nous parviendraient.

2.3. Inventaire des archives existantes

Nous voyons la difficulté qu'il y a à travailler avec les grands acteurs institutionnels. Sans renoncer à avancer sur ce point, il me semble utile de commencer à inventorier les archives existantes, et si possible, à obtenir que certaines d'entre elles nous soient confiées pour numérisation :

- archives de poètes : ont-ils gardé copie de leurs propres performances ? est-il souhaitable d'organiser des études monographiques (qui peuvent être confiées à des étudiants de niveau master), comprenant des entretiens avec les poètes sur leur pratique orale ?

Je pense que nous pourrions assez vite rédiger un petit texte que nous adresserions aux poètes de notre connaissance, pour leur faire part de notre intérêt pour cette question, et de nos projets ; car ils sont les premiers concernés par la sauvegarde et la valorisation de leurs archives.

- archives de « petites » institutions : nous avons ici l'exemple de Patrick Beurard-Valdoye, ou de Jean-Marie Gleize, qui ont animé des institutions, universitaires et extra-universitaires. Il y aurait une enquête à mener sur les « lieux » de poésie (médiathèques, librairies, maisons d'écrivains, maisons de la poésie) et sur les événements (festivals), dont certaines disposent probablement d'archives non exploitées, ou en déshérence.

3. Perspectives critiques

Les interventions et les discussions ont dégagé deux points saillants :

- la méthodologie du *close listening*, assisté ou non par des moyens technologiques. Reinhardt Meyer-Kalkus a souligné l'insuffisance de nos outils descriptifs, et j'éprouve moi-même les limites d'un travail que je juge artisanal. Céline Pardo pourrait-elle nous donner les contacts qu'elle a pris lors du colloque d'Alain Vaillant ? les musicologues nous ont précédés dans cette analyse de la voix et nous avons sans doute à apprendre d'eux. Un second colloque à Saint-Etienne, organisé par Jean-François Puff, pourrait être consacré à ce sujet.

- l'histoire littéraire : il n'existe aucun équivalent pour la France des travaux américains sur l'histoire de la poésie enregistrée. Tout reste à faire, sur le plan esthétique, sociologique, pour l'analyse des communautés et la construction d'une historiographie. Le colloque *Dire la poésie ?* a posé d'importants jalons, mais il faut poursuivre cet effort, en donnant priorité à la période dans laquelle les lectures de poésie et leur captation deviennent une pratique courante, c'est-à-dire (en gros) les années 80, après le quasi monopole de la radio publique.

- à titre personnel, j'aimerais travailler à la constitution d'une anthologie commentée de voix de poètes. Cela nous permettrait de travailler sur les styles individuels de diction, les choix anthologiques faits pour les lectures, le dispositif scénique, et nous permettrait d'affiner nos outils descriptifs et nos hypothèses théoriques et historiographiques. Pour commencer, j'aimerais constituer une liste de poètes pour lesquels nous disposerions d'enregistrements pertinents : pouvez-vous me faire des suggestions à cet égard ? je voudrais profiter de mon séminaire du second semestre pour mettre à contribution mes étudiants.

A tous j'adresse mes remerciements. Nous voici embarqués dans un beau projet, qui demande à être partagé, et qui donne vie à la poésie.

29 novembre 2016.

Michel Murat